

Trois hectares rendus à la nature

La Ville de Monthey et le WWF ont signé une convention rendant à la nature l'étang de la STEP aujourd'hui assaini.

Pages 4-5



© CIMO/DR

L'édito par Eric Borgeaud | Vice-président

Faire confiance aux jeunes

Et si nous prenions exemple sur notre jeunesse! N'est-elle pas belle? En la côtoyant quotidiennement, il est parfois surprenant de constater sa prise de recul face aux évènements et sa compréhension de l'action politique. La cérémonie des apprentis méritants, qui a fêté ses 20 ans cette année, félicite quelques jeunes avec des parcours magnifiques. Ils sont les dignes représentants de milliers de jeunes qui s'engagent avec passion pour leur métier et pour la collectivité. Les éternels mécontents diront «c'était mieux avant» et les ano-

nymes des réseaux sociaux écriront que tout va mal. Aucune importance! Les jeunes prennent en main leur destinée et n'attendent que leur tour pour nous montrer l'exemple. A nous de leur préparer le terrain. Nous allons poursuivre notre travail pour une école dynamique et de qualité, pour une formation professionnelle performante, imprégnées d'une offre culturelle et sportive riche et variée.

Et les jeunes d'aujourd'hui assumeront leurs responsabilités, j'en suis convaincu. ◀

SOMMAIRE

2 | Ecoles

Le Cycle d'Orientation lit en chœur

3 | Communication

Une application mobile pour être informé

6-7 | En images

Fête du Jumelage

La classe 1929 honorée

Le potager urbain aux Semilles

Dix apprentis méritants récompensés

La 1^{re} pierre du Home Les Tilleuls

8 | Formation

La commission d'apprentissage

9 | L'invité

Marcelin Arluna

10-11 | Vie locale

Une Tulipe pour la Vie
Marché de Noël

L'accueil des nouveaux habitants

12 | Agenda

Programme des manifestations

Quand tout le Cycle lit en chœur

Durant le mois de décembre, le Cycle d'Orientation du Reposieux se lance dans le projet «Livres en chœur». Des élèves aux professeurs, sans oublier le personnel administratif et technique, tous lisent chaque jour 15 minutes.

© Ville de Monthey



Silence et concentration au moment de la lecture dans la classe de Mme Bussien.



Même les employés techniques lâchent leurs activités pour un livre.

Chut... on lit! Il est 9h55 et le Collège du Reposieux devient particulièrement silencieux. Elèves, professeurs - qu'ils soient en classe, au cours de sport ou d'activités créatrices -, tout le monde s'arrête de vaquer à ses occupations quotidiennes et se plonge dans son livre.

Dans les corridors, le concierge suspend lui aussi ses activités habituelles pour un livre. Même ambiance au secrétariat et du côté de la direction.

Du 2 au 20 décembre, le Cycle d'Orientation met en place le projet «Livres en chœur» qui consiste à promouvoir la lecture à travers un rituel quotidien: de 9h55 à 10h10, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, 15 minutes sont consacrés à la lecture.

Cette expérience s'inspire du projet «Silence, on lit!» né en 2001 à Ankara en Turquie et qui essaime depuis en France et plus récemment en Suisse romande. Le concept a séduit plusieurs enseignants du C.O. du Reposieux qui ont eu l'idée de le mettre sur pied dans l'établissement montheysan. «L'ensemble du corps enseignant et de la direction a adhéré à ce projet qui a pour objectif de donner goût à la lecture à travers un rituel quotidien, libre et sans évaluation. Ce concept entend également dévelop-

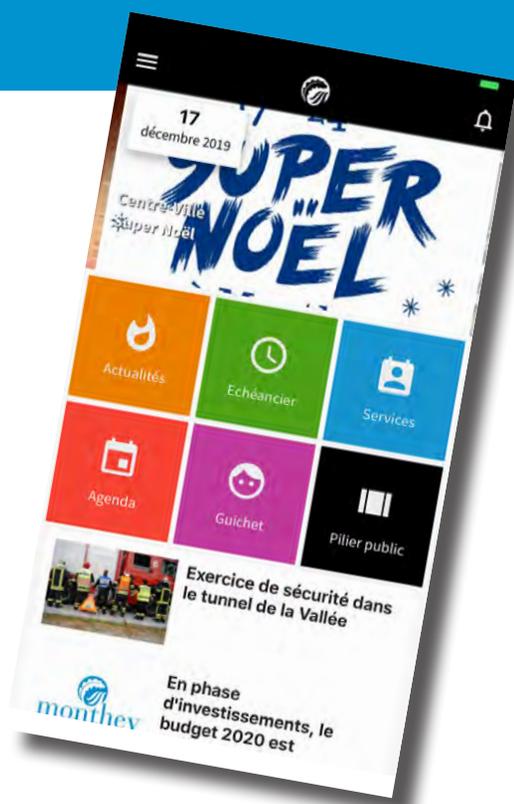
per un sentiment d'appartenance, à une échelle collective tout en laissant une certaine liberté individuelle», souligne Nicolas Rey-Bellet, directeur du Cycle d'Orientation.

Un livre à choix

Quelques jours avant le début de l'action, les élèves ont amené un livre de leur choix qu'ils joignent à leur agenda afin de l'avoir avec eux en tout temps. Chacun a opté librement pour un ouvrage (hors magazines et journaux), selon son intérêt et pour autant qu'il nécessite au minimum 15 minutes de lecture. A la fin du temps imparti, chacun range son livre jusqu'au lendemain. «Si un participant choisit de continuer sa lecture hors de la période "Livres en chœur", le pari sera réussi», ajoute le directeur. Car, au-delà de cette action, l'idée est de promouvoir le goût pour la lecture en général et que cette dernière ne se limite pas aux murs de l'établissement scolaire. Selon le résultat de cette première action de «Livres en chœur», les enseignants initiateurs du projet envisagent d'ouvrir un nouveau chapitre le semestre prochain. ◀

L'application mobile pour se tenir informé

Recevoir des notifications à propos des actualités montheysannes sur son smartphone, c'est possible grâce à l'application mobile officielle de la Ville de Monthey. Gratuite, elle permet de rester informé des évènements de la commune.



La nouvelle application mobile de la Ville de Monthey est en ligne depuis début octobre. Elle permet de rester informé de l'actualité montheysanne et de ne manquer aucune information importante grâce aux notifications et aux alertes. Les principales fonctionnalités de l'application sont les actualités, l'agenda des manifestations mais aussi tout ce qui concerne le guichet virtuel. Il est en effet possible d'effectuer les démarches administratives (changement d'adresse, commande de cartes journalières CFF, etc.) depuis l'application. Un échéancier rappelle les principales dates importantes du Montheyan comme le jour du ramassage des papiers mais aussi les dates des votations ou encore les ouvertures prolongées des commerces.

Notifications «push»

L'application permet aussi aux utilisateurs de recevoir un message push pour des informations en direct. Une telle alerte est utile pour les urgences, notamment en cas de risque sanitaire ou sécuritaire.

Parmi les autres services proposés, l'application mobile présente les offres d'emploi disponibles au sein de l'administration communale, les extraits de décisions du

Conseil municipal susceptibles d'intérêt pour la population ou encore les mises à l'enquête. Il est aussi possible de trouver toutes les informations relatives aux différents services communaux (horaire des guichets, contacts, etc.)

«L'application Ville de Monthey a été développée pour répondre aux attentes grandissantes des citoyens en terme d'information. Cet outil permet de recevoir des communications directement sur leur téléphone, sans avoir besoin d'aller la chercher», souligne le président Stéphane Coppey. Service complémentaire aux moyens de communication déjà existants, l'application mobile ne se substitue pas à ceux-ci mais vise à faciliter l'accès à l'information communale via les smartphones. Elle est destinée à toutes les Montheysannes et tous les Montheysans, ainsi que les personnes intéressées par la vie de la commune.

L'application «Ville de Monthey» est disponible gratuitement pour les smartphones iOS et Android. ◀

C.Mo.

Plus d'informations sur www.monthey.ch/app.



LES NOTIFICATIONS PERMETTENT DE RESTER INFORMÉ SUR L'ACTUALITÉ MONTHEYSANNE ET D'ÊTRE ALERTÉ EN CAS D'URGENCE.



SCANNEZ LE QR CODE ET DÉCOUVREZ TOUTES LES FONCTIONNALITÉS DE L'APPLICATION.

Près de 30'000 m² rendus à la nature

Assaini, l'ancien bassin de décantation employé par le site chimique et devenu aujourd'hui un riche biotope est rendu à la nature.

Une convention entre la ville de Monthey et le WWF vient d'être signée.



▶ Avant son assainissement, l'étang servait de bassin de décantation pour le site chimique, entre 1934 et 1972. (CIMO/DR)



▶ Durant la 1^{re} étape de l'assainissement, l'étang a été asséché. Les boues ont été pompées avant d'excaver mécaniquement des terres sur les berges et dans le fond de l'étang. (CIMO/DR)

Le lieu est symbolique et le geste tout autant. Mardi 10 décembre, le président de la Ville de Monthey Stéphane Coppey et Marie-Thérèse Sangra, secrétaire régionale du WWF du Valais romand ont signé une convention mettant fin à d'intenses discussions.

Cet accord permet à la Ville de Monthey d'aller de l'avant dans les dossiers du Terminal rail-route et de l'aménagement de la Vièze. En compensation, l'ancien bassin de décantation exploité par le site chimique entre 1934 et 1972 qui a été assaini dès 2014 sera rendu à la nature. Au total, ce ne sont pas moins de 3 hectares qui sont conservés pour favoriser le développement de la faune et de la flore.

« Nous prenons aujourd'hui un nouveau virage plus en accord avec le respect de la nature »

Stéphane Coppey,
président de la Ville de Monthey

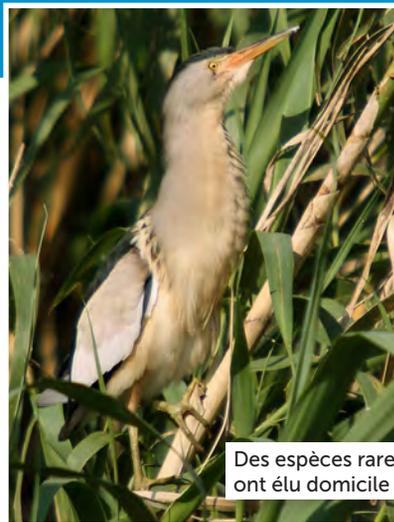
Pour rappel, les travaux d'assainissement de l'étang de la Step ont débuté en 2014. Sous la direction de Cimo, les différentes phases d'assainissement ont permis d'éliminer près de 50'000 m³ de matériaux dans le cadre des

travaux d'excavation menés entre 2009 et 2013. Puis, en 2014, quelque 80 sondes permettant d'injecter de l'air sous pression pour accélérer l'élimination de la pollution résiduelle ont été installées. Peu à peu, la nature a repris ses droits et l'étang de la Step, propriété de la commune, a été rendu à la nature. Il s'y développe aujourd'hui un biotope avec des échanges faunistiques et floristiques nombreux avec les milieux naturels voisins que sont la gouille des Mangettes et le Rhône.

Des espaces naturels de qualité

Cette convention marque la volonté formelle de développer cet espace de 3 hectares en faveur de la nature. *«Monthey est une ville industrielle. La chimie y est présente depuis plus de 100 ans et avec un passé et des pratiques qui ont évolué et qu'il faut assumer. Plus de 200 millions de francs ont été investis pour assainir certaines zones dont le Pont Rouge et l'étang de la Step, a rappelé Stéphane Coppey. Nous prenons aujourd'hui un nouveau virage plus en accord avec le respect de la nature».*

Situé à proximité des berges du Rhône et de la zone qui fera l'objet d'un réaménagement complet dans le cadre de la troisième correction du Rhône, c'est en effet un vaste lieu dédié à la nature qui est conservé mais aussi à l'observation puisque des aménagements seront pos-



Des espèces rares comme le Blongios nain, ont élu domicile à l'étang de la Step (DR)



► Assaini, l'étang de la Step a vu la nature reprendre ses droits. L'unité de pompage et de traitement des eaux souterraines, mise en service en 2008, reste en fonction à titre préventif. (Ville de Monthey)

sibles dans un but didactique en périphérie du site. «*Sa proximité avec les Mangettes en fera une zone de nature exceptionnelle*», ajoute Stéphane Coppey.

Du côté du WWF, on se réjouit de voir cet espace rendu à nature (*lire encadré*). Les mesures de compensation prévues ont pour objectif d'assurer la conservation, la régénération et l'extension des milieux naturels humides existants et des espèces inféodées.

Avec cette compensation, la Ville de Monthey peut ainsi aller de l'avant notamment dans le projet de déplacement du Terminal rail-route hors du centre-ville et dans le réaménagement de la Vièze entre le Pont couvert et l'embouchure dans le Rhône. Outre la protection contre les crues, ce projet rétablit un comportement proche du cycle naturel et ménage au maximum les valeurs naturelles et paysagères présentes le long de la Vièze. L'élargissement de la rivière dans la partie aval permettra de diversifier les habitats aquatiques et piscicoles. De plus, les arbres sur la promenade de la Vièze seront conservés. ◀

C.Mo.

«Une mesure de compensation écologique optimale»



Pour Marie-Thérèse Sangra, secrétaire générale du WWF du Valais romand, la sauvegarde de l'étang de la Step représentait un enjeu essentiel et un objectif prioritaire.

En quoi le site de l'étang de la Step est-il important pour la nature?

Initialement, ce site pollué ne présentait aucune plus-value. Les travaux d'assainissement ont été une bonne surprise pour la nature. Un biotope non prévu s'est développé avec l'apparition d'une faune et d'une flore variées et typiques des milieux humides. Des espèces rares comme le Blongios nain se sont installées et le site est devenu un milieu digne de protection.

D'où votre volonté de le conserver?

Le projet initial de la commune de réaménager ce site assaini en une autre affectation aurait été totalement contreproductif. Notre objectif était de sauver ce bout de nature tout en étant conscient que la commune perdait 3 hectares en zone d'intérêt public. Je remercie la Ville de Monthey d'être entrée en matière sur ce sujet et d'avoir saisi l'intérêt de sauvegarder cet espace naturel.

Cette convention vous satisfait-elle?

Oui, chacun a donné du sien et le résultat est positif. Le futur terminal rail-route et le réaménagement de la Vièze présentent des solutions durables et plus sécuritaires pour la population avec une mesure de compensation écologique optimale. Cette convention est une plus-value générale pour la population, la commune et le WWF. ◀

Fête du jumelage

En septembre, Monthey a fêté ses différents jumelages et a accueilli les délégations de Tübingen (Allemagne), Göd (Hongrie), Ivrea (Italie) ainsi qu'une délégation de la Ville de Dujiangyan (Chine), avec laquelle elle a signé un pacte d'amitié en 2017. Lors de leur séjour, la commission du jumelage, sous l'égide du conseiller municipal Guy Cristina a concocté un programme de visites placées sous les prismes de l'économie, du tourisme, de la culture et du terroir. ◀

C.Mo.

Stéphane Coppey en pleine discussion avec la Maire de Tübingen et son homologue de Göd.



Les délégations ont été accueillies officiellement par le président Stéphane Coppey et le conseiller municipal Guy Cristina au Pavillon des Mangettes.



Une visite de la ville et des dégustations de produits du terroir étaient au programme.



Les représentantes chinoises de Dujiangyan ont découvert (et aimé) la raclette.

© Nicolas Pirolet/DR

La classe 1929 à l'honneur



Les personnes nées en 1929 et domiciliées sur le territoire communal étaient à la fête le 26 septembre dernier. Dix-huit nonagénaires ont répondu à l'invitation de Fabrice Thétaz, municipal en charge du 3e Age. Les autorités communales et les proches ont partagé un repas tous ensemble et ont eu la visite surprise de l'Evêque du diocèse de Sion, Monseigneur Jean-Marie Lovey. ◀

C.Mo.

Debouts: Yvon Giroud, Nathalia Seydoux, Georges Perroud, Lydie Burnier-Framboret, Gaby Nicolet, Mireille Pattaroni, Philippe Boehler, Marcel Renck, Jacqueline Mansell, Fabrice Thétaz (Conseiller municipal), Carmela Di Carlo, René Mottiez, Michel Andrey, Giuseppa Zezza, François Pottier, Georgette Scotton, Roland Duchoud, Suzanne Raboud, Marcelle Correvon, Denise Derivaz, Thérèse Luzolo, Marie-Thérèse Buttet, Simone Delaloye, Marthe Rion.

Assis: Théodule Raboud, Simone Coppex, Marie Besse, Pierre-Marie Darbellay, André Egger.

Déclic Photographies /DR



Le 6 septembre, les jardiniers ont invité Mickaël Miranda, responsable Environnement (à g.) et Gilles Cottet, municipal «Infrastructures, Mobilité & Environnement» (à dr.) pour les remercier d'avoir mis en place le potager urbain.

Le potager urbain a pris racine

Mis en place en mars, le projet d'espace dédié au jardinage dans le quartier des Semilles a rapidement pris racine. Le terrain a été divisé en plusieurs parcelles qui sont gérées par une vingtaine d'habitants du quartier et par des classes de l'école des Semilles. ◀ C.Mo.

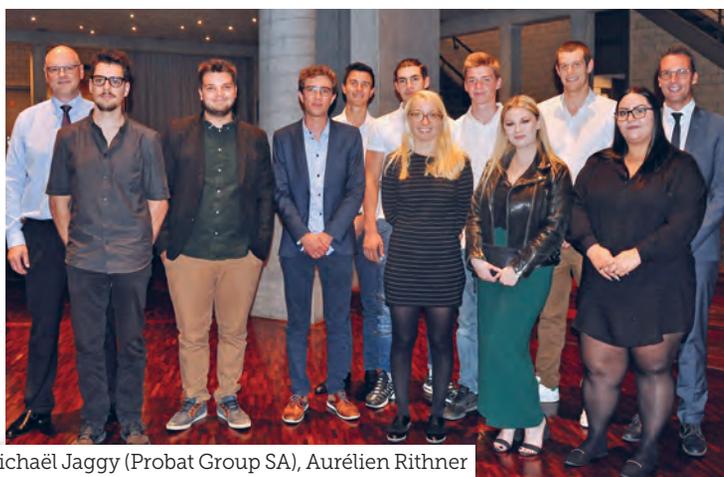
© Ville de Monthey



10 apprentis méritants récompensés

Un parcours atypique, d'excellents résultats professionnels, un engagement professionnel marquant: 10 apprentis méritants ont été récompensés le 16 octobre au Théâtre du Crochetan. Initiée en 1999 par la commission d'apprentissage, la cérémonie des apprentis méritants est en effet devenue une tradition montheysanne. «La Ville de Monthey a été pionnière en étant la première à mettre sur pied une telle cérémonie», a souligné Claude Pottier, le chef du service la formation et de l'orientation professionnelle du canton du Valais. ◀

C.Mo.



© Ville de Monthey

Eric Borgeaud (vice-président), Noé Jobin (Loclight Sàrl), Michaël Jaggy (Probat Group SA), Aurélien Rithner (EPTM), Nolan Würmli (ExcellGene SA), Maxime Kreis (SED2, Ville de Monthey), Zoé Vionnet (Aebifrom SA), Adrien Leichtnam (ETML), Kimberley Margairaz (Sun Store SA), Raphaël Besse (ChimeFlex SA), Cindy Garcia (Association le Petit Mousse) et Stéphane Coppey (président).

La 1^{re} pierre du Home Les Tilleuls est posée

La première pierre des travaux d'extension de l'établissement médico-social de Monthey a été posée le 11 novembre. Dès l'été 2022, le Home Les Tilleuls verra sa capacité d'accueil passer de 130 à 160 lits. ◀

C.Mo.



© Ville de Monthey

La commission d'apprentissage au service de la jeunesse

Composée de 14 membres, la commission d'apprentissage œuvre pour la jeunesse. Elle organise la traditionnelle cérémonie des apprentis méritants et assure surtout le suivi de quelque 640 apprentis.



Anciens commissaires et nouveaux étaient réunis lors de la 20^e cérémonie des apprentis méritants. (Ville de Monthey)

Chaque année, le point fort pour la commission d'apprentissage consiste à organiser la cérémonie des apprentis méritants dont le 20^e anniversaire s'est déroulé le 16 octobre dernier (*lire en page 7*). Cette manifestation met sur le devant de la scène des jeunes particulièrement méritants ayant terminé leur apprentissage en juin. A la fin du mois d'août, la sous-commission d'apprentissage, composée de 5 membres, se réunit pour sélectionner les apprentis qui seront primés, à l'aveugle, sur la base d'un dossier rédigé par leur employeur.

Mise sur pied pour la première fois en 1999, cette cérémonie permet de découvrir de beaux parcours de formation et des jeunes particulièrement motivés pour leur métier. Autre moment fort, le témoignage d'une personnalité de la région sur son parcours professionnel qui l'a amené à des postes à responsabilités après avoir fait un apprentissage. Cette soirée met en avant la qualité de notre apprentissage dual, reconnu et envié, ainsi que les possibilités d'évolution proposées par le système suisse, permettant des changements d'orientation et de nombreuses passerelles.

300 visites annuelles en entreprise

Si, durant la formation, l'implication des entreprises et des parents est primordiale, la commission d'apprentissage joue un rôle essentiel dans ce cursus. Elle est mandatée par l'Etat du Valais pour assurer le suivi des 640 apprentis actuellement sous contrat sur la commune de Monthey, et pour détecter les situations qui demandent un accompagnement particulier.

La Commission d'apprentissage composée de 14 commissaires répartis en 7 binômes, effectue plus de 300 visites annuelles dans les entreprises et rencontre les apprentis ainsi que leur formateur. Questionnaire du canton à l'appui, les commissaires contrôlent si les programmes de formation sont respectés, si le suivi de l'apprenti est effectué correctement et si les conditions de travail correspondent à la réglementation. Pour la grande majorité, tous ces paramètres sont conformes aux exigences et la formation se déroule sans encombre. Le commissaire est reçu sur rendez-vous dans l'entreprise et s'entretient avec le formateur et l'apprenti. Son rôle est notamment de détecter d'éventuels problèmes d'ordre relationnels, d'orientation professionnelle ou d'autres natures pouvant ressortir lors de ces entretiens. Le commissaire doit alors prendre la bonne décision pour faire face à ces difficultés



«Après presque douze ans au sein de la commission d'apprentissage, le plaisir reste intact. Chaque entretien m'apporte un enrichissement personnel.»

Carla Gex

et doit se donner les moyens de les résoudre. Selon ses propres compétences et ses aptitudes à la médiation, le commissaire choisira alors les mesures à mettre en place. La plupart du temps, les problèmes sont résolus par une séance de coordination et de mise à plat des difficultés réciproques. Mais certaines situations délicates demandent parfois l'intervention du Service de la formation voire des instances cantonales qui sont d'un soutien précieux.

Reconnue pour la qualité de son travail par les autorités communales et cantonales, la commission d'apprentissage est très fière du travail accompli, des solutions apportées aux situations difficiles et de l'accompagnement organisé chaque année pour notre jeunesse en formation. Nous remercions particulièrement toutes les entreprises qui jouent le jeu de la formation professionnelle et qui consentent aux efforts nécessaires à la prise en charge d'apprentis. ◀

Carla Gex,
Commissaire d'apprentissage
et conseillère générale

«Porter les couleurs de ma ville a été un honneur»

A 70 ans, Marcelin Arluna se décrit comme un vrai Montheysan. Policier municipal de 1975 jusqu'à sa retraite le 09.09. 2009 à 9h09 (!), il a porté haut les couleurs de sa ville de plusieurs manières: avec l'uniforme d'abord puis comme Prince de Carnaval en 2011 mais surtout comme huissier de 2007 jusqu'en septembre dernier.

Marcelin Arluna, quel regard portez-vous sur Monthey?

En tant que Montheysan, il est forcément positif! La ville vit au rythme des animations qui se déroulent tout au long de l'année et créent convivialité et ouverture d'esprit. Bien sûr, Monthey est la championne valaisanne des petits rebondissements, comme la taxe au sac. Cela ne m'étonne pas, cela me fait même sourire. Le retour à la présidence d'un Montheysan pure souche a eu l'avantage d'apaiser et de renouer les bonnes relations avec les services cantonaux.

Quel endroit aimez-vous particulièrement?

Lorsque j'étais policier en service, j'aimais me rendre à la Pierre des Marmettes pour observer la ville endormie. Par contraste, j'aime aussi la Place Centrale avec les mouvements de groupes de copains qui, en fin de journée, passent d'un établissement à l'autre. C'est une sorte de gare d'aiguillage, un vrai lieu de rencontres et de mouvements.

Et qu'est-ce que vous aimez moins à Monthey?

Rien! Nous avons tout: la ville, la montagne, le paysage, la proximité du lac et des activités touristiques. Il y a un potentiel touristique qui pourrait être mieux exploité, en commençant notamment par la construction d'un hôtel.

Vous avez été huissier de la ville pendant 12 ans, en quoi consistait votre rôle?

L'huissier doit porter les couleurs de la ville, accompagner le président dans ses déplacements officiels et participer à des manifestations où une représentation officielle est nécessaire. Un incontournable de l'huissier: les anniversaires de personnes centenaires.



Le 1^{er} septembre, Marcelin Arluna a transmis sa cape d'huissier au lieutenant Olivier Rimet. (Ville de Monthey)

On sent une certaine fierté d'avoir endossé cette fonction. Oui, c'était un honneur de porter les couleurs de ma ville. Je suis fier d'être Montheysan. J'ai toujours défendu ma ville de manière énergique et continuerai de le faire, toujours dans un esprit ouvert...

...Ouvert à la fusion?

Oui, évidemment. Je suis né à Muraz et j'ai des attaches familiales dans les deux communes. Ce rapprochement va avec cette idée d'ouverture, en espérant que les citoyens de Collombey-Muraz soient aussi dans ce même esprit.

Monthey, dans 20 ans, vous l'imaginez comment?

Avec ou sans fusion, comme une grande agglomération. Ce sera une ville sereine pour autant que les grandes industries continuent à être présentes sur notre territoire car elles représentent un des poumons majeurs de notre économie. Après quels seront le climat et la tendance économique? Ces deux paramètres auront un impact important sur le futur de la ville. ◀

L'action «Une Tulipe pour la Vie» à Monthey

En octobre, mois consacré à la sensibilisation au cancer du sein, 402 communes dans toute la Suisse, dont Monthey, se sont mobilisées pour planter des bulbes de tulipe en participant à l'action «Une Tulipe pour la Vie» orchestrée par l'aimant Rose. La section des Parcs et Promenades a planté les bulbes pour que les jardins et massifs de la ville fleurissent de tulipes roses et blanches au printemps prochain. Le but de cette action est de rendre hommage aux nombreuses victimes du cancer du sein et à leurs proches en sensibilisant la population à cette thématique.



Des bulbes de tulipe roses et blanches ont été plantés dans le secteur du Pont couvert et dans le massif du giratoire de l'avenue de l'Europe et de l'Industrie.

© Ville de Monthey

Monthey
17 au 24
décembre
2019



Plus de 50 exposants
Artisans – Créateurs
Concerts
Animations & ateliers
Course folle de Noël
...et des surprises!



Se rencontrer au Marché de Noël

La 15^e édition du Marché de Noël a lieu du 17 au 24 décembre. Durant 8 jours, le Super Noël affiche sa nouvelle mascotte, Alfred le yéti. Une identité rafraîchie viendra dynamiser la manifestation. Les visiteurs auront le loisir de redécouvrir la ville grâce à un circuit provisoire mis en place suite au réaménagement du centre-ville. L'avenue de la Gare, la rue du Midi et du Coppet ainsi que d'autres lieux surprises sont mis en lumière et décorés pour l'occasion.

De nouvelles collaborations ont permis d'étoffer la programmation et ainsi, d'offrir au public de vastes possibilités de divertissements gratuits.

Programme complet sur: www.montheytourisme.ch

EN BREF

LES MÉRITES SPORTIFS 2019

La Ville de Monthey, par sa commission des sports, a remis ses mérites sportifs le 3 décembre à la salle de la Gare. Dans la catégorie «Individuel», un mérite sportif a été décerné à Deni Marinkovic (Waterpolo/CeNaMo) qui œuvre depuis 25 ans au sein de la société comme entraîneur et joueur et a à son palmarès plusieurs titres de champion d'Europe et du monde. Dans la catégorie «Dirigeant», Grégoire Pillet (Swiss Basketball) a été récompensé pour avoir arbitré, dès 19 ans, comme arbitre en LNA masculine suisse. Il a atteint, à 24 ans, le grade d'arbitre international de la FIBA. En «Equipe», deux prix ont été décernés: à l'équipe de rugby féminine Mermigan's (Ovalie Chablaisienne) et à l'équipe de tennis de ligue nationale C Messieurs (Tennis Club Monthey). Cette année, un coup de cœur a été attribué au comité d'organisation de l'International Chablais Hockey Trophy pour avoir contribué faire rayonner cette manifestation ces 10 dernières années.

RENCONTRE ENTRE EXÉCUTIFS

Le Conseil municipal de Monthey poursuit ses relations avec les exécutifs des communes avoisinantes. Le 18 novembre, il a notamment rencontré les élus de Collombey-Muraz et a abordé le projet de fusion communale ainsi que les actuelles collaborations intercommunales dans les domaines de la sécurité, de l'énergie ainsi que dans le domaine de la santé-sécurité au travail.

LA CONSTITUANTE À MONTHÉY

La Constituante du canton du Valais a tenu sa deuxième séance plénière «extra-muros» le 3 décembre dernier au Théâtre du Crochetan. A cette occasion, une table ronde a été organisée avec d'ancien-ne-s Constituant-e-s d'autres cantons.



Plus de 1'500 nouveaux citoyens chaque année

Avec 17'930 habitants (état au 1^{er} novembre 2019), la population montheysanne est en progression constante. Chaque année, l'Office de la population enregistre près de 7'000 mutations (arrivées, naissances, mariage, etc.). La commune accueille entre 1'500 et 1'600 nouveaux habitants pour environ 1'200 départs. Les nouveaux arrivants ont l'occasion de mieux décou-

vrir la ville et ses activités lors d'une soirée d'accueil. Le 7 novembre dernier, 90 personnes ont participé à cette soirée et ont pu faire connaissance avec les autorités et les employés des différents services en charge de leur accueil comme l'Office de la population, le service de l'Intégration, Monthey Tourisme ou encore la police municipale.



La soirée débute par une présentation de la ville et de ses activités.



La discussion se poursuit ensuite autour d'un apéritif convivial.

© Ville de Monthey

LE CONSEIL ÉNERGÉTIQUE



Actions phares

- ▶ Extension du réseau de chauffage à distance
- ▶ Création d'un potager urbain
- ▶ Dix installations photovoltaïques, dont le premier parking solaire en Valais sur la Place d'Armes
- ▶ Subventions pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (www.monthey.ch/sed2/dd)

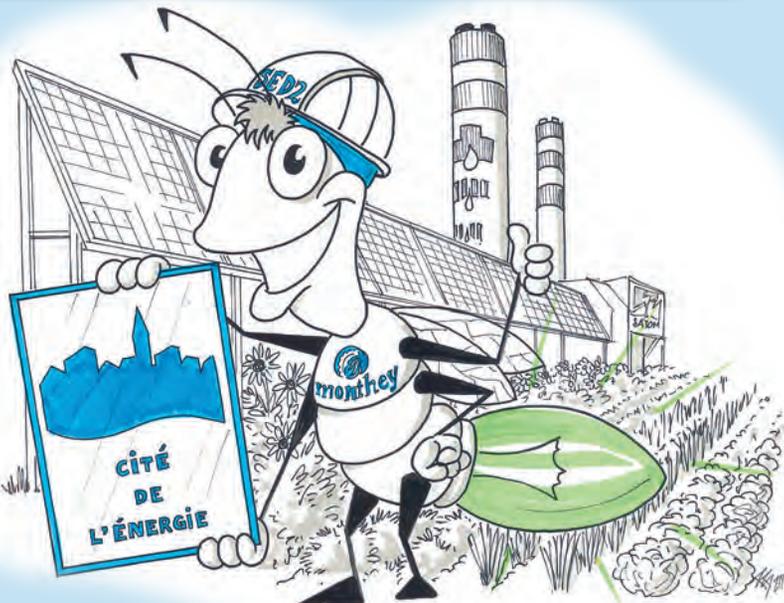
Relabellisation Cité de l'énergie

Découvrez les informations de Lulu La Luciole, proposées par le Service Electricité, Energies & Développement Durable (SED2)

Labellisée «Cité de l'énergie» depuis 2010, la Ville de Monthey a reçu sa deuxième re-certification cette année lors du Smart City Day qui a eu lieu en septembre au Théâtre du Crochetan.

Ce label récompense les progrès de la ville qui se donne tous les moyens de parvenir à la société à 2000 watts.

Monthey intensifie, année après année, ses efforts pour réduire la consommation d'énergie, assurer un approvisionnement durable en énergie sur l'ensemble du territoire communal tout en augmentant la part des énergies renouvelables, si possible indigènes, dans la consommation finale.



RETROUVEZ LULU LA LUCIOLE ET SES CONSEILS ÉNERGÉTIQUES DANS VOTRE FACTURE D'ÉLECTRICITÉ DU MOIS DE DÉCEMBRE

Animations de décembre à mars 2020

MI-DÉCEMBRE

- 16-20 **Humour** | *Jean-Louis Droz*
Théâtre du Crochetan
- 17-24 **Super Noël**
- 18 **Théâtre de Marionnettes** | Médiathèque
- 21 **Film/Musique** | *Buster Keaton & Les Jardins Musicaux* | Théâtre du Crochetan
- 20 **Course Folle de Noël**
- 22 **Concert de Noël** | Eglise Catholique
- 31 **Foire du Nouvel An**

JANVIER

- 6-9 **Théâtre** | *Dom Juan ou le Festin de Pierre*
Théâtre du Crochetan
- 13 **Cirque** | *Recirquel Company Budapest*
Théâtre du Crochetan
- 18 **La Bavette** | *Firmin & Hector croque-morts chanteurs* | P'tit Théâtre de la Vièze
- 18-19 **Danse** | *Kaori Ito et Théo Touvet*
Théâtre du Crochetan
- 21-24 **Théâtre** | *Iris et moi* | Théâtre du Crochetan
- 26 **Concert au Château**
- 28-30 **Danse** | *CocoonDance* | Théâtre du Crochetan

FÉVRIER

- 3 **Concert** | *Amaranthe* | Pont Rouge
- 4 **Conterie pour enfants** | Médiathèque
- 5 **Musique** | *Mayra Andrade*
Théâtre du Crochetan
- 15 **Musique & Théâtre** | *MY:R:NINEREST*
Théâtre du Crochetan

- 15 **La Bavette** | *Les autres*
P'tit Théâtre de la Vièze
- 15-16 **Petit Carnaval**
- 16 **Concert au Château**
- 19 **Théâtre** | *Le Misanthrope*
Théâtre du Crochetan
- 20-25 **148^e Carnaval de Monthey**
- 28 **Humour** | *Stéphane Guillon*
Théâtre du Crochetan



MARS

- 1 **Musique** | *Quatuor Schumann*
Théâtre du Crochetan
- 3 **Conterie pour enfants** | Médiathèque
- 3 **Théâtre** | *Lettre à Nour* | Théâtre du Crochetan
- 7 **Humour** | *Laurent Deshusses*
Théâtre du Crochetan
- 10 **Danse** | *North Korea Dance*
Théâtre du Crochetan
- 3 **Concert** | *Stonefield* | Pont Rouge
- 12-13 **Théâtre** | *Kal* | Théâtre du Crochetan
- 15 **Concert au Château**

IMPRESSUM

Editeur
Commune de Monthey

Journaliste
Céline Monay (C. Mo)

Impression
Montfort SA – Monthey

Pour écrire au journal
celine.monay@monthey.ch

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- ▶ www.montheytourisme.ch
- ▶ www.monthey.ch
- ▶ Tél. 024 475 79 63

Marché en ville:
tous les mercredis de 8h à 12h30

Visites guidées:
www.montheytourisme.ch/visites

Expositions tout au long de l'année

Galerie du Crochetan
Grange à Vanay
Médiathèque
Galerie du Laurier
la fabrik h2
Parc de la Torma